



Tel/Fax : +213 49 92 19 55 Email : [afapredesa@afapredesa.org](mailto:afapredesa@afapredesa.org)

**Un nouveau massacre, le 8 et 9 mars 2010, au Sahara Occidental: les bataillons militaires et policiers marocains répriment à sang la population des territoires occupés.**



Photo de **Mariam Maghaizlat** peu après la répression du 9 mars 2009

## **Bilan provisoire des graves violations des droits de l'homme perpétrées par les forces d'occupation marocaines à l'encontre de la population civile sahraouie, les 8 et 9 mars 2009.**

Une nouvelle vague de répression marocaine s'abat sur la population civile sahraouie depuis le 08 mars 2010, touchant l'ensemble des territoires occupés du Sahara Occidental; principalement les villes de Dakhla, El Aaiun et Bojador. De graves violations des droits de l'homme ont été perpétrées par les forces marocaines d'occupation : torture et autres traitements inhumains, cruels et dégradants, atteintes à la vie privée, atteintes à la liberté d'expression, atteintes à la liberté de réunion et d'association pacifique, entre autres.

Pour rappel, la population civile sahraouie des territoires occupés mène depuis le 21 mai 2005, un soulèvement populaire baptisé "INTIFADA PACIFIQUE POUR L'INDEPENDANCE" pour revendiquer la tenue d'un referendum d'autodétermination, la libération de tous les prisonniers d'opinion et l'éclaircissement du sort de plus de 500 disparus sahraouis.

Depuis le début de l'invasion, le 31 octobre 1975, les troupes marocaines ont mené une politique d'extermination du peuple sahraoui. Ainsi, elles ont bombardé au Napalm et Phosphore Blanc, avec l'appui des Jaguars français, les nomades sahraouis, ont brûlé leurs villages, assassinant des familles entières, ont torturé les hommes, ont violé les femmes devant leur parents, procédant au saccage de leurs tentes, massacrant leurs troupeaux. Ces actes de barbarie font partie d'un plan préconçu et systématique d'extermination de tout un peuple dans l'immensité du désert où la survie, même dans des conditions naturelles, est difficile.

Trente cinq années plus tard, le régime alaouite marocain poursuit le même objectif de réduire au silence le peuple sahraoui, par tous les moyens y compris l'utilisation d'une force disproportionnée à l'encontre de femmes et d'hommes qui ne font qu'exercer leur droits légitimes à revendiquer pacifiquement leur droit à la dignité.

Cette fois, le moment choisi par les autorités marocaines pour accomplir leurs agissements barbares n'est autre que la célébration mondiale de la journée mondiale de la femme. Ces atrocités sont commises au moment même où les représentants du Makhzen Marocain participent aux travaux de la 13ème session du Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU en essayant de vendre une image de modernité et de respect des droits de l'homme alors que sur le terrain le royaume du Maroc agit en un simple et vulgaire régime colonial moyenâgeux.

Les atrocités commises par les forces marocaines se sont perpétrées alors qu'une mission de paix des Nations Unies, la MINURSO, se trouvent sur le territoire mais sans pouvoir s'acquitter de la tâche de surveillance et de la protection des droits de l'homme faute de mandat en la matière.

### **Les faits et le bilan provisoire :**

Le 8 mars 2010, à Dajla (Villa Cisneros-territoires occupés du Sahara Occidental)-source principale le Comité Contre la torture de Dajla :

Une manifestation de citoyens sahraouis, composés de femmes et hommes, est organisée, au centre de la ville, en commémoration de la journée mondiale de la femme.

Les manifestants revendiquaient, entre autre, la fin de la répression, la libération immédiate et inconditionnelle de tous les prisonniers politiques, l'éclaircissement du sort des centaines de disparus sahraouis, la fin de l'impunité dont jouissent les responsables des crimes contre l'humanité, la tenue du referendum d'autodétermination promis et annoncé par les Nations Unies depuis 1991.

Plusieurs unités de l'armée, des forces auxiliaires, de la police et des services secrets sont intervenues violemment contre les manifestants causant plusieurs cas de blessures dont les plus graves sont les suivants :

- Boulahi AHMAIDA, blessures au niveau de la tête.
- Mrabih EL OUALI, blessures au niveau du dos.
- El Hadi ould Ailayat, blessures au niveau de la main.
- Naama Akraichi, blessures au niveau de la main.
- Khaled EL FILALI, blessure au niveau du pied.
- Abderrahman Zain, blessure au niveau de la main.
- Baba Bouya Ahmed, blessure au niveau du dos.
- Samou Maichan, blessures au niveau de la main et du pied.
- Mohamed Yahdih Hebt, blessures au niveau du visage.
- El Abbasi Mhamed, blessures au niveau du visage.
- Omar Lemhaidi, blessures au niveau de la tête.
- Fatma Zaigham, blessures au niveau du visage.
- Selkou Lehbib, blessures sur tout le corps.
- Abdelhay Chain, Blessures au niveau du nez.
- Alouat Faraji, blessures au niveau de la main.

Le 9 mars 2010, à El Aaiun (Territoires occupés du Sahara Occidental)- (sources diverses) :

Deux jours après le retour des 11 défenseurs des droits de l'homme qui vient d'effectuer une visite aux campements des réfugiés sahraouis et aux territoires libérés, une multitude de citoyens sahraouis est allé les accueillir à leur arrivée à l'aéroport de El Aaiun en dépit du renforcement du dispositif militaro-policié imposé par les forces d'occupation. Des centaines de policiers contrôlent les principales artères menant de l'aéroport de El Aaiun jusqu'au quartier Maatallah habite le défenseur Brahim Ismaili où les habitants leur ont réservé un accueil chaleureux.

Dans la place principale du quartier la population sahraouie a organisée, le 9 mars 2009 à 17h30, un sit-in pacifique en honneur des 11 défenseurs sahraouis. Les manifestants scandaient des slogans revendiquant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et indépendance, conformément à la légalité internationale, le plein respect des droits de l'homme, la libération immédiate et inconditionnelle de tous le prisonniers politiques et à leur tête Mohamed El Hafed et les 6 défenseurs sahraouis détenus à la prison militaire de Salé. Le slogan principal était : « LA BADIL LA BADIL AAN TAKRIR EL MASSIR » (« Il n'y a pas d'alternative au droit à l'autodétermination »)

Plusieurs unités des forces de police marocaines se sont déployées immédiatement sur les lieux où se déroulait la manifestation. Les assaillants étaient sous les ordres des tortionnaires, tristement célèbres, Abdelhak Rabii et Aziz Anouch. Ces unités composées de la police, la police judiciaire, des compagnies mobiles d'intervention, des forces auxiliaires ainsi que des éléments des services secrets habillés en civil ont encerclé les lieux de la manifestation et ont chargé violemment contre les

manifestants causant de multiples blessures principalement aux femmes et aux défenseurs des Droits de l'homme. Selon les informations recueillies sur place, l'Association des Familles des Prisonniers et Disparus Sahraouis (AFAPREDESA), des dizaines de sahraouis ont été gravement blessés. Parmi eux :

- Mlle. Izana Ameidan, fracture du bras.
- M. Brahim Sabbar, gravement touché à la tête.
- M. Naama Asfari, gravement touché à l'œil gauche.
- Mme. Dagna Mohamed Fadel Hossein, gravement touché au visage.
- Mlle. Mariam Mghaizlat, gravement touché au visage.
- Mlle Manna Haddi, blessures dans différentes parties du corps.
- M. Ahmed Sabai, blessures au niveau de la main.
- Mlle Dahba Ayachi, Blessures dans différentes parties du corps.
- Mlle Hayat Rgueibi, blessures graves dans différentes parties du corps.
- M. Ahmed Hamiya, blessures au niveau du dos.
- Mlle Fatma Ameidan, blessures diverses.
- Mlle Minatou Ameidan, blessures diverses.
- M. Mohamed Fadel Lehibb Moussa, blessures diverses.

Par ailleurs, et selon les informations parvenues à l'AFAPREDESA, les forces marocaines ont défoncé les portes des maisons des citoyens sahraouis et ont agressé leurs habitants. (les détails dans un prochain communiqué).

## Conclusions et recommandations :

L'Association des Familles des Prisonniers et Disparus Sahraouis (AFAPREDESA) est profondément préoccupée par la recrudescence des graves atteintes aux droits de l'homme et la violence policière à l'égard des populations civiles sahraouies, en général, et à l'encontre des défenseurs des droits de l'homme, tout particulièrement. L'AFAPREDESA rend responsable les autorités marocaines d'occupation de cette nouvelle escalade au moment même où le monde entier attend des résultats positifs des pourparlers de paix menés sous l'égide des Nations Unies entre le Front Polisario et Royaume du Maroc.

Cette attitude montre la mauvaise foi du régime sanguinaire alaouite et son défi à l'égard du Conseil de Sécurité qui a mentionné dans sa résolution 1871 (2009) qu'il appelle de ses vœux la nécessité de réaliser des progrès dans la dimension humaine du conflit ainsi que la récente

En cette douloureuse circonstance, l'AFAPREDESA exprime sa solidarité et sa sympathie aux victimes de la brutale répression marocaine et les assure de son engagement à continuer à œuvrer pour que tous les citoyens sahraouis, hommes et femmes, enfants et anciens, jouissent de leurs droits à la reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et à leurs droits égaux et inaliénables qui constituent le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde.

Ces actes de barbarie qui révoltent la conscience de l'Humanité sont le résultat d'une politique préétablie et systématique menée par le régime tyrannique et oppresseur du Royaume du Maroc qui occupe par la force, depuis plus de 34 années, une partie du territoire du Sahara Occidental et vise à assujettir son peuple par tous les moyens.

C'est pourquoi, l'AFAPREDESA condamne énergiquement les graves violations des droits de l'homme perpétrées, en toute impunité, par les forces marocaines d'occupation et lance un appel urgent à l'ONU, l'UE et aux organisations de défense des droits de l'homme pour qu'elles interviennent promptement auprès des autorités marocaines exigeant la fin des actes de terreur et de violence contre la population civile sahraouie désarmée, la libération de tous les prisonniers politiques et l'éclaircissement du sort de tous les disparus sahraouis.

Etant donné que les graves violations des droits de l'homme au Sahara Occidental sont liées à la négation du droit inaliénable du peuple sahraoui à son autodétermination, l'AFAPREDESA exhorte la communauté internationale et tout particulièrement l'ONU, l'UE, l'Espagne et la France à agir pour mettre fin à l'occupation illégale du territoire sahraoui par les troupes marocaines, et ce en aidant la Mission de Nations Unies pour le Référendum au Sahara Occidental (MINURSO) à s'acquitter de son mandat, sans retard additionnel.

Dans l'attente de la tenue d'un référendum libre et régulier, organisé et supervisé par l'ONU et l'UA, il est urgent que le mandat de la MINURSO soit élargi à la protection et à la surveillance des droits de l'homme. L'AFAPREDESA demande également l'envoi d'une Mission du Haut Commissariat des Nations Unies pour Droits de l'Homme au territoire du Sahara Occidental.

Campements des réfugiés sahraouis, le 10 mars 2010

### Annexe : Photos de quelques victimes

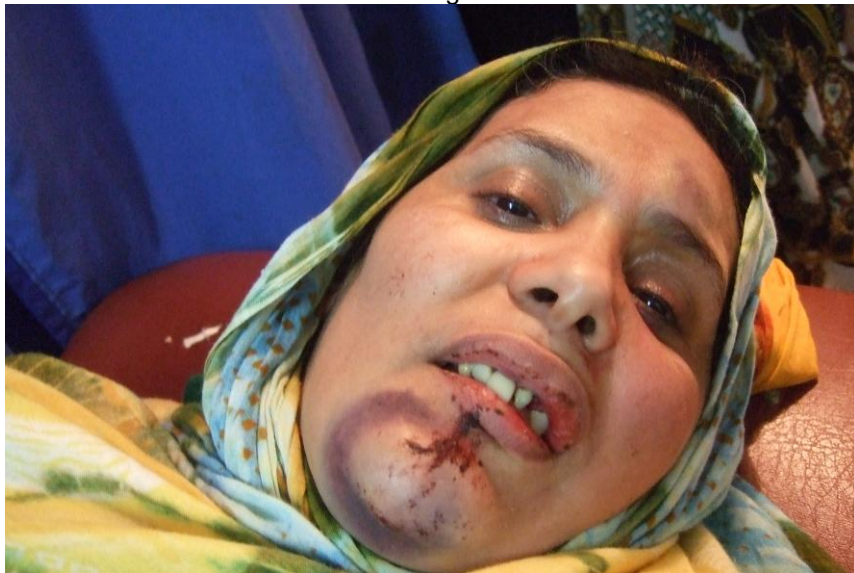


.Brahim Sabbar





Mariam Mghaizlat



Dagna Moussaoui



Naama Asfari



Hayat Rgueibi



Ahmed Sbaai



Izana Ameidan